

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

—————
Commandement des réserves
de la gendarmerie
—————

Arrêté du 8 mars 2021
conférant un grade d'officier de réserve au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense
NOR : INTJ2106359A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Gilles **Lange** est nommé au grade de lieutenant de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'apporter son expertise dans le domaine de la lutte contre la délinquance financière, au profit de la sous-direction de la police judiciaire de la direction générale de la gendarmerie nationale.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps des officiers du corps technique et administratif.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 mars 2021.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de division,
commandant et délégué aux réserves
de la gendarmerie,
secrétaire général de la réserve citoyenne
de défense et de sécurité,
O. Kim